

Appel d'Amiens à la mobilisation !

Réuni.e.s en Assemblée Générale ce vendredi 13 décembre 2019 midi, les personnels mobilisé.e.s du STEMOI d'Amiens ont fait le constat que l'occupation de leur service entamée 24h plus tôt n'avait pas permis d'être entendu.e.s.

Malgré l'écoute polie, voire bienveillante de la Direction de service et de la Direction territoriale, les personnels dénoncent le coup de pression du Directeur Inter-Régional, qui évoque une « occupation illégale du domaine public » et appelle à un « vrai dialogue social ». Ceci est une véritable provocation quand on sait avec quel mépris l'administration traite les personnels et leurs représentants ! **Sur le fond, aucune réponse n'a été apportée, dans un silence qui en dit long sur la considération apportée à des personnels en lutte** pour la défense de leurs droits, du service public PJJ, de la justice des mineurs et de la retraite par répartition.

Dans ce contexte, les personnels du STEMOI d'Amiens estiment qu'ils n'ont pas d'autre choix que de poursuivre et d'amplifier leur mobilisation. Dans la continuité de l'appel relayé largement aux personnels de la PJJ et au-delà le 12 décembre, nous exigeons :

- la rédaction immédiate de nos arrêtés de NBI et la mise en paiement dès janvier des arriérés dus
- la fin du salaire au mérite, qui tend à nous diviser et nous mettre en concurrence, au profit d'une revalorisation statutaire de tous les personnels : catégorie B pour les adjoint.e.s administratif.ve.s et vraie catégorie A pour les éducateur.trice.s notamment
- le renouvellement sans délais des collègues contractuels, le recrutement effectif sur tous les postes vacants et l'alignement du salaire des agents non titulaires sur la grille indiciaire des titulaires de leurs corps avec reprise d'ancienneté
- un moratoire sur la casse de la mobilité pour 2020 et le maintien du barème pour tous les corps de la PJJ
- l'abrogation de l'Ordonnance de 45, le retrait du Code de Justice Pénal des Mineurs, et l'ouverture d'un vrai débat de société pour une réforme progressiste de la justice des mineur.e.s
- le retrait du projet de réforme sur les retraites

Depuis le début de notre mobilisation, nous avons reçu de nombreux messages de soutien, venant de toute la France. Ils proviennent de collègues solidaires de notre démarche et qui partagent

nos revendications, mais aussi plus largement de militant.e.s associatifs et syndicaux, qui voient toutes et tous dans notre lutte un motif d'espoir et un point d'appui pour rejoindre notre dynamique.

Les personnels du STEMOI d'Amiens décident donc de poursuivre l'occupation de leurs locaux jusqu'à une nouvelle Assemblée Générale lundi 16 décembre midi.

Nous appelons toutes et tous les collègues qui partagent nos revendications à continuer de nous apporter leur soutien, mais aussi à se réunir pour entamer eux aussi des mouvements de lutte et de résistance, passant également par des occupations des lieux de travail de la PJJ dès le lundi 16 décembre.

Nous l'avons fait ici, toutes et tous ensemble nous pouvons et devons le faire ailleurs !

Notre mobilisation n'est qu'un point de départ, ensemble nous gagnerons !

Toutes et tous en grève et en manifestation le 17 décembre, nous créerons le rapport de force suffisant avec cette administration maltraitante et ce gouvernement brutal, et nous les ferons reculer.